



CONSEIL POUR L'OBSERVATION DES REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LES MEDIAS

Communiqué de mise en garde

Le Conseil pour l'Observation des Règles d'Ethique et de Déontologie dans les médias (CORED) a constaté que, dans leur livraison du lundi 25 juillet 2022, les journaux Le Soleil, Le Quotidien, L'Observateur, Sud Quotidien, Voxpopuli, Walf Quotidien, Kritik, Bes Bi Le Jour, La Tribune, Source A, Enquête, Le Vrai Journal, DirectNews, Libération, Le Mandat, Alerte Quotidien, Teral Quotidien et les sites Leral, Dakaractu, Seneweb, Senego, Pressafrik, Netalli, Xibaru, Emedia, igfm ont publié la photo de Pape Mamadou Seck, membre présumé de ladite "Force spéciale", menotté de dos, lors de son arrestation par les gendarmes suite à son évasion, sans les précautions requises en la matière.

En pareilles circonstances, le CORED, instance d'autorégulation, rappelle que cette photo aurait dû être floutée.

Seul le quotidien Les Echos a montré la photo du sieur Seck, les yeux floutés.

La publication de cette image telle quelle est une atteinte grave à la dignité de Pape Mamadou Seck. Si les Forces de Défense et de Sécurité ont envoyé cette photo aux médias, il était de la responsabilité des médias de prendre les dispositions idoines pour la publier sans bafouer la dignité du concerné.

Les médias sus-mentionnés violent ainsi **l'article 18 du Code de la presse** et **l'article 4 de la Charte des journalistes du Sénégal** qui font obligation aux médias de respecter la dignité humaine.

C'est pourquoi le CORED invite les journalistes et techniciens des médias à plus de vigilance et à veiller au respect des règles éthiques et déontologiques en matière d'images.

Le Président

Mamadou THIOR